



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 JUILLET 2024 à 18 h.

Date de la convocation : le mercredi 10 juillet 2024.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 1. FRAIS D'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES – ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025 – REMBOURSEMENT PARTIEL.**
- 2. TERRITOIRE D'ÉNERGIE VAR (TE 83) – SYMIELEC - ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES ».**
- 3. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.**

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions par délégation prises par Monsieur le Maire. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote. Ces documents sont consultables au Bureau 107. Il est demandé aux élus de bien vouloir faire part à la Direction Générale des Services de leurs questions et observations éventuelles, au moins 24h avant la séance du Conseil Municipal.

II – TRAVAUX – URBANISME -FONCIER :

- 4. PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) – ÉCHÉANCE 4 POUR LES VOIES COMMUNALES (VC) 2024-2029.**
- 5. PROJET URBAIN PARTENARIAL CHÂTEAUVERT – SECTEUR DE RENOUVELLEMENT URBAIN – AVENANT N°1 A LA CONVENTION A CONCLURE AVEC UN OPÉRATEUR IMMOBILIER – APPROBATION DE LA MODIFICATION ET DE L'AVENANT N°1 ET AUTORISATION DE SIGNATURE.**

III – FINANCES – BUDGETS :

- 6. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – COMPLÉMENT.**

IV – RESSOURCES HUMAINES :

- 7. RÈGLEMENT DE FORMATION - ACTUALISATION.**
- 8. PROCÉDURE DE MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE DANS CERTAINS LITIGES DE LA FONCTION PUBLIQUE MISE EN ŒUVRE PAR LE CENTRE DE GESTION DU VAR - ADHÉSION DE LA COMMUNE.**
- 9. ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ – CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS .**

V - QUESTION(S) DIVERSE(S) :